

MOTION ADOPTEE à l'unanimité des 23 présents en stage syndical le 5/12 à Montpellier

Réunis en stage avec le SNUDI FO 34, nous avons pris connaissance de l'appel issu de la conférence de délégués du 17 novembre sur les désastres de l'inclusion scolaire systématique.

Nous avons tous été confrontés, ou le sommes aujourd'hui, à des situations d'inclusion désastreuses à la limite de la maltraitance. La situation dans le département avec 400 élèves sans places en IME et ITEP, 90 élèves sans places en ULIS, est chaotique, comme partout en France : des milliers d'élèves sont en attente d'une AESH, des milliers d'élèves n'ont qu'une aide mutualisée, des milliers d'élèves sont en attente d'une place dans un établissement spécialisé.

L'inclusion scolaire ne doit pas être faite de façon systématique.

Nous constatons que le gouvernement avec son acte 2 de l'école inclusive n'entend pas donner plus de moyens humains ou de soins pour ces élèves, mais cherche encore à faire des économies sur le dos des enfants, des enseignants, et des parents d'élèves en mutualisant encore davantage les AESH, en les fusionnant avec les AED, en créant les PAS qui permettraient à l'éducation nationale d'avoir la main sur les notifications MDPH, en poursuivant la destruction de l'enseignement spécialisé. C'est révoltant et indigne!

Nous refusons la culpabilisation que l'administration nous fait porter face à ces situations, nous voulons reprendre notre mission d'enseignant ! Ca suffit !

Nous envisageons d'être en grève à l'appel de la FNEC FP FO le jeudi 25 janvier pour :

- **La défense de l'enseignement spécialisé et adapté,**
- **Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux,**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH,**
- **Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive et de l'article 53 du projet de loi de finance créant les PAS,**

et en particulier pour :

- **l'ouverture en urgence des 400 places en IME et ITEP, et des 90 places en ULIS dans l'Hérault,**
- **l'augmentation du nombre de places en SEGPA,**
- **la création des postes d'enseignants spécialisés nécessaires à ces ouvertures et à la restauration de RASED complets,**
- **l'abandon des PIAL,**
- **le respect de la limitation des effectifs en ULIS école et collège**
- **le recrutement des AESH qui manquent pour répondre à toutes les notifications et permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.**

Nous appelons nos collègues à se réunir, à établir le constat de l'inclusion dans leur école, à le faire connaître aux organisations syndicales du département et à se mettre en grève le jeudi 25 janvier.